



## **LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE À L'ÉPREUVE DES DROITS HUMAINS**

Étude de la privation de liberté devant la Cour pénale internationale

Dissertation pour l'obtention du grade de docteur en droit, présentée par

Christophe DEPREZ

Membres du jury :

Françoise TULKENS, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain,  
ancienne juge et vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme

William SCHABAS, professeur à la *Middlesex University London* et à l'*Universiteit Leiden*

Daniel FLORE, professeur à l'Université de Liège

Adrien MASSET, professeur à l'Université de Liège

Patrick WAUTELET, professeur à l'Université de Liège

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i> .....	iii
<i>Sommaire</i> .....	v
<i>Abréviations et acronymes</i> .....	vii

### INTRODUCTION GÉNÉRALE

1.- La rencontre de deux ordres juridiques.....	3
2.- Le juge pénal international, garant ou contradicteur des droits humains ?.....	3
3.- Fondement de l'étude : nécessité de respecter les droits fondamentaux du suspect ou de l'accusé...	4
4.- Contexte de l'étude : l'héritage des tribunaux militaires internationaux.....	7
5.- Contexte de l'étude (suite) : l'héritage des tribunaux pénaux internationaux.....	9
6.- Objet de l'étude : les droits humains du suspect ou de l'accusé privé de liberté devant la Cour pénale internationale.....	11
7.- Contours de l'étude. Le droit et la pratique de la Cour pénale internationale.....	11
8.- Contours de l'étude. Les droits humains en matière de privation de liberté.....	13
9.- Contours de l'étude. Le suspect ou accusé.....	16
10.- Division en deux parties.....	17
11.- Considérations et difficultés pratiques.....	18

### PREMIÈRE PARTIE : DE L'APPLICABILITÉ DES DROITS HUMAINS À L'ACTION DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

12.- À la recherche du standard de protection applicable.....	23
13.- La CPI comme organisation internationale à fonction répressive.....	23
14.- Approches théorique, empirique et spécifique.....	24
15.- Caractère général de la première partie.....	25
16.- Emploi des termes.....	25

### TITRE I – APPROCHE THÉORIQUE : FONDEMENTS ET CONTENU DE L'OBLIGATION DE RESPECT DES DROITS HUMAINS PAR LE JUGE PÉNAL INTERNATIONAL.....

27

17.- Division.....	27
--------------------	----

#### CHAPITRE 1 – LES FONDEMENTS DE L'APPLICABILITÉ DES DROITS HUMAINS À L'ACTION DU JUGE PÉNAL INTERNATIONAL.....

29

18.- Plan.....	29
19.- Avertissement.....	29

#### Section 1.- La nature de la mission de la Cour pénale internationale.....

30

20.- Notion.....	30
21.- Principales occurrences doctrinales.....	30
22.- Écho institutionnel.....	32
23.- Rejet.....	32

#### Section 2.- La Cour pénale internationale et la Charte des Nations Unies.....

33

24.- Les droits humains au sein de la Charte des Nations Unies.....	33
25.- La Charte des Nations Unies comme fondement de l'applicabilité des droits humains aux tribunaux <i>ad hoc</i> .....	34
26.- Lien entre la Charte des Nations Unies et la CPI.....	34
27.- Focus sur la saisine d'autorité par le Conseil de sécurité.....	36

28.- Lien entre la Charte et les poursuites initiées par le Conseil de sécurité en particulier. Généralités.	37
29.- Lien entre la Charte et les poursuites initiées par le Conseil de sécurité en particulier. Le cas de la coopération des États avec la Cour.	37
30.- Synthèse : caractère ténu du lien entre la Charte des Nations Unies et la CPI.	39
Section 3.- La Cour pénale internationale, la coutume et les principes généraux de droit.	40
31.- Notion.	40
32.- Les sources formelles du droit international et l'article 38 du Statut de la CIJ.	40
33.- Du formalisme au modernisme : une théorie des sources du droit international en perpétuelle mutation.	41
34.- La coutume internationale : notions essentielles.	42
35.- Les principes généraux de droit : notions essentielles.	44
36.- Applicabilité de la coutume et des principes généraux aux organisations internationales. Un droit international d'abord interétatique.	46
37.- Applicabilité de la coutume et des principes généraux aux organisations internationales. Un droit international s'ouvrant ensuite à d'autres sujets.	47
38.- Applicabilité de la coutume et des principes généraux à la CPI en particulier.	49
39.- Difficultés spécifiques à la coutume.	52
40.- Première difficulté : le cas de l'objecteur persistant.	52
41.- Seconde difficulté : le mythe de l'univocité de la coutume.	54
42.- Synthèse et renvoi.	58
Section 4.- L'action de la Cour pénale internationale et le <i>jus cogens</i> .	58
43.- Introduction.	58
44.- Le <i>jus cogens</i> , un concept insaisissable.	58
45.- Existence du <i>jus cogens</i> .	59
46.- Incertitudes. Généralités.	60
47.- Première incertitude : nature du <i>jus cogens</i> .	60
48.- Deuxième incertitude : distinction d'avec les obligations <i>erga omnes</i> et les droits indérogeables.	61
49.- L'impérativité du <i>jus cogens</i> et son applicabilité à la CPI.	62
50.- Intérêt de la question et renvoi.	64
51.- Synthèse et renvoi.	65
Section 5.- Le lien entre les obligations respectives d'une organisation internationale et de ses États membres.	65
52.- Division.	65
a. <i>La délégation étatique de la fonction répressive au bénéfice de la Cour pénale internationale.</i>	65
53.- Répressions nationale et internationale des infractions.	65
54.- La délégation étatique comme fondement de l'autorité répressive internationale en général. Présentation.	66
55.- La délégation étatique comme fondement de l'autorité répressive internationale en général. Échos de la pratique.	68
56.- La délégation étatique comme fondement indirect de l'autorité répressive des tribunaux <i>ad hoc</i> . Présentation.	69
57.- La délégation étatique comme fondement indirect de l'autorité répressive des tribunaux <i>ad hoc</i> . Évaluation.	69
58.- La délégation étatique comme fondement indirect ou direct de l'autorité répressive de la CPI.	71
59.- La délégation étatique comme fondement partiel de l'autorité répressive de la CPI.	73
b. <i>Les incidences juridiques d'une telle délégation.</i>	74
60.- Présentation de l'argument.	74
61.- La délégation obligatoire et les principes du droit des organisations internationales. Généralités.	75
62.- La délégation obligatoire et les principes du droit des organisations internationales. Le principe <i>nemo plus juris</i> .	75
63.- La délégation obligatoire et les principes du droit des organisations internationales. Le domaine de la responsabilité internationale en renfort du principe <i>nemo plus juris</i> .	77
64.- La délégation obligatoire et les principes du droit des organisations internationales. Le droit des traités en renfort du principe <i>nemo plus juris</i> .	79
65.- La délégation obligatoire et les principes du droit des organisations internationales. Le principe de spécialité.	80
66.- Délégation obligatoire ou obligation statutaire ?	82

67.- Synthèse intermédiaire.....	84
Section 6.- Répression internationale, répression domestique et égalité de protection.....	84
68.- Notion.....	84
69.- Définition (emprunt).....	85
70.- Forces.....	86
71.- Faiblesses. Généralités.....	88
72.- Première faiblesse : l'incertaine supériorité du standard de protection domestique.....	88
73.- Deuxième faiblesse : l'absence de discrimination.....	89
74.- Troisième faiblesse : 'inégalité' n'est pas 'applicabilité'.....	91
75.- Synthèse.....	91
Section 7.- L'encadrement de l'activité de la Cour pénale internationale par son Statut.....	91
76.- Notion.....	91
a. <i>Éléments généraux</i> .....	92
77.- Les droits humains dans le Statut des tribunaux <i>ad hoc</i> .....	92
78.- Les droits fondamentaux dans le Statut de la CPI. Généralités.....	92
79.- Les droits fondamentaux dans le Statut de la CPI. Articles 55 et 67.....	92
80.- Les droits fondamentaux dans le Statut de la CPI. Autres dispositions pertinentes.....	94
b. <i>Focus sur l'article 21(3) du Statut de Rome</i> .....	95
81.- Libellé et portée générale de la disposition.....	95
82.- Source de droit ou règle d'interprétation ?.....	96
83.- Triple effet de l'article 21(3) du Statut de Rome.....	97
84.- Premier effet : l'article 21(3) comme vecteur d'interprétation conciliante.....	97
85.- Deuxième et troisième effets : l'article 21(3) comme vecteur de censure du Statut et comme source de pouvoirs extrastatutaires.....	97
86.- Synthèse.....	99
CHAPITRE 2 – LE CONTENU DE LA PROTECTION INDIVIDUELLE COUVERTE PAR CES FONDEMENTS.....	101
87.- Rétrospective et plan.....	101
Section 1.- Le contenu incertain des normes générales de droit international des droits de l'homme.....	102
88.- Notion et plan.....	102
89.- Isoler le contenu des normes générales de droits humains : complexité de la tâche.....	102
90.- Isoler le contenu des normes générales de droits humains : simplicité de la tâche.....	104
91.- Souplesse du processus de détermination judiciaire du contenu des normes générales de droits humains.....	105
92.- Renvoi à l'approche empirique.....	108
93.- La contribution de la doctrine. Généralités.....	108
94.- La contribution de la doctrine. Aperçu.....	108
95.- La contribution de la doctrine. Nécessité d'actualisation permanente.....	110
96.- La contribution de la doctrine. Difficulté d'opérer une synthèse.....	111
97.- L'approche des organes onusiens. Généralités.....	113
98.- L'approche des organes onusiens. Enseignements de la Cour mondiale.....	113
99.- L'approche des organes onusiens. Enseignements du Comité des droits de l'homme.....	115
100.- L'approche des organes onusiens. Enseignements de la Commission du droit international.....	115
101.- Synthèse : nécessité d'examiner la pratique judiciaire pertinente.....	116
Section 2.- Le contenu limité du droit international des droits de l'homme impératif.....	118
102.- Position du problème et difficultés liées à l'entreprise d'identification.....	118
103.- La contribution de la doctrine.....	119
104.- Le rôle décisif du juge.....	120
105.- La contribution de la CIJ.....	121
106.- La contribution du juge des droits de l'homme.....	122
107.- La contribution du juge pénal international.....	122
108.- Synthèse.....	123
Section 3.- Le contenu inaccessible de l'obligation de protection des droits humains supportée par les États parties au Statut de Rome.....	124
109.- Rétrospective et obstacle.....	124
110.- Position du problème.....	124

111.- Première tentative (infructueuse) de solution.....	125
112.- Deuxième tentative (infructueuse) de solution. ....	125
113.- Troisième tentative (impraticable) de solution.....	126
114.- Synthèse.....	128
Section 4.- Le contenu indéterminé des ‘droits de l’homme internationalement reconnus’.....	128
115.- Notion. ....	128
116.- La contribution du domaine de la CPI. ....	129
117.- La contribution du champ conventionnel.....	130
118.- L’absence de contribution de l’ordre répressif international. ....	132
119.- La contribution de la doctrine.....	132
120.- Synthèse et renvoi à l’approche empirique. ....	133
SYNTHÈSE PROVISOIRE – ENSEIGNEMENTS DE L’APPROCHE THÉORIQUE .....	135
121.- Vers une approche empirique. ....	135
<b>TITRE II – APPROCHE EMPIRIQUE : LE RECOURS PROVIDENTIEL AUX DROITS HUMAINS PAR LE JUGE PÉNAL INTERNATIONAL.....</b>	<b>137</b>
122.- Plan. ....	137
123.- Nécessité d’une approche empirique. Généralités.....	137
124.- Nécessité d’une approche empirique. Les règles d’interprétation des traités. ....	138
125.- Nécessité d’une approche empirique. Valeur intrinsèque du précédent interne en droit international pénal. ....	141
126.- Nécessité d’une approche empirique. L’absence de mécanisme de contrôle. ....	144
127.- Nécessité d’une approche empirique. Le respect des droits humains comme acte unilatéral obligatoire ?.....	144
CHAPITRE 1 – LE CONTENU DES EMPRUNTS AU CHAMP DES DROITS HUMAINS PAR LE JUGE PÉNAL INTERNATIONAL .....	147
128.- Plan. ....	147
Section 1.- Les garanties fondamentales convoquées par la Cour pénale internationale .....	147
129.- Généralités. ....	147
130.- Catalogue des garanties pertinentes en matière répressive.....	148
131.- Le recours inclusif aux garanties pertinentes. Généralités. ....	150
132.- Le recours inclusif aux garanties pertinentes. Illustrations choisies. ....	150
133.- Le recours inclusif aux garanties pertinentes. Illustrations choisies (suite).....	154
134.- Le recours massif aux garanties pertinentes. ....	158
Section 2.- Les instruments de protection mobilisés par la Cour pénale internationale.....	159
135.- Le recours inclusif aux instruments de protection pertinents. Généralités.....	159
136.- Le recours inclusif aux instruments de protection pertinents. La sphère universelle. ....	159
137.- Le recours inclusif aux instruments de protection pertinents. La sphère régionale. ....	161
138.- Le recours massif aux instruments de protection pertinents.....	163
139.- Le recours sélectif aux instruments de protection pertinents ?.....	164
140.- Le recours dématérialisé aux instruments de protection pertinents. ....	165
Section 3.- La pratique judiciaire et quasi judiciaire de protection des droits humains exploitée par la Cour pénale internationale.....	167
141.- Notion. ....	167
142.- L’heureux recours à la pratique des organes de protection des droits humains.....	167
143.- Le recours logique à la pratique des organes de protection des droits humains. ....	168
144.- Le recours prévisible à la pratique des organes de protection des droits humains (le phénomène de dialogue des juges).....	169
145.- Le recours inclusif à la pratique des organes de protection des droits humains. ....	170
146.- Le recours massif à la pratique des organes de protection des droits humains.....	171
147.- Le recours choisi à la pratique des organes de protection des droits humains.....	172
148.- Le recours opportuniste à la pratique des organes de protection des droits humains. ....	175
CHAPITRE 2 – LA VALEUR DES EMPRUNTS AU CHAMP DES DROITS HUMAINS DU POINT DE VUE DU JUGE PÉNAL INTERNATIONAL.....	177

149.- Introduction. Rétrospective et généralités.....	177
150.- Introduction. Lien inextricable entre un texte et son interprétation.....	178
151.- Plan : de la simple information à la véritable obligation.....	180
152.- Avertissements.....	180
Section 1.- Le recours aux droits humains à titre d'inspiration.....	181
153.- Distinction.....	181
154.- La portée informative déduite de la terminologie.....	182
155.- La portée informative déduite du contexte.....	183
156.- Précisions.....	184
Section 2.- Le recours aux droits humains à titre d'obligation.....	184
157.- Notion.....	184
a. <i>L'obligation comme corollaire du caractère 'internationalement reconnu'</i> .....	185
158.- Généralités.....	185
159.- Des garanties conventionnelles internationalement reconnues.....	185
160.- Des lectures prétoriennes internationalement reconnues.....	188
b. <i>L'obligation comme corollaire du caractère coutumier</i> .....	191
161.- Portée limitée de la coutume dans le contexte pénal international.....	191
162.- Des droits humains coutumiers.....	193
c. <i>L'obligation comme corollaire du statut de principe général de droit</i> .....	194
163.- Des droits humains constitutifs de principes généraux de droit.....	194
164.- Portée limitée des principes généraux de droit dans le contexte pénal international.....	195
d. <i>L'obligation non justifiée</i> .....	196
165.- Des droits humains obligatoires indépendamment de tout 'fondement de l'applicabilité' ?.....	196
Section 3.- Au croisement de l'information et de l'obligation : le recours aux droits humains à titre d'autorité persuasive.....	197
166.- La CPI et la notion d'autorité persuasive.....	197
167.- La CPI et l'ambiguïté du recours aux droits humains prétoriens.....	198
168.- Prudence doctrinale.....	199
169.- Proposition de clarification.....	200
Section 4.- Au-delà de toute normativité : le recours libre aux droits humains.....	201
170.- L'approche libre comme règle. Notion.....	201
171.- L'approche libre comme règle. Illustrations.....	201
SYNTHÈSE PROVISOIRE – ENSEIGNEMENTS DE L'APPROCHE EMPIRIQUE.....	203
172.- Rétrospective.....	203
173.- La liberté du juge pénal international.....	203
174.- Le recours providentiel aux droits humains par le juge pénal international.....	204
175.- Enseignements finaux.....	205
<b>TITRE III – APPROCHE SPÉCIFIQUE : LES SINGULARITÉS DU MÉCANISME RÉPRESSIF INTERNATIONAL ET L'APPLICABILITÉ DES DROITS HUMAINS À SON ACTION</b> .....	207
176.- Rétrospective.....	207
177.- Standard national et standard international de protection des droits individuels.....	207
178.- Un droit international des droits de l'homme général ?.....	208
179.- Un droit international des droits de l'homme contextuel ?.....	209
180.- Un droit international des droits de l'homme adaptable dans une certaine mesure ?.....	211
181.- Perspective et plan de l'approche spécifique.....	213
CHAPITRE 1 – LA GRAVITÉ DES CRIMES INTERNATIONAUX.....	215
182.- Notion.....	215
183.- Perspective et plan.....	216
Section 1.- La gravité des crimes dans l'ordre répressif international.....	216
184.- La gravité dans le droit de la CPI : bref aperçu général.....	216

a.	<i>Relativisation de la spécificité</i> .....	219
	185.- Gravité des crimes et justice domestique. ....	219
	186.- Banalité des crimes et justice internationale. Généralités. ....	221
	187.- Banalité des crimes et justice internationale. Aspect théorique. ....	221
	188.- Banalité des crimes et justice internationale. Aspect théorique (suite). ....	222
	189.- Banalité des crimes et justice internationale. Aspect casuistique. ....	225
	190.- Banalité des crimes et justice internationale. Aspect casuistique (suite). ....	227
	191.- Banalité des crimes et justice internationale. Aspect casuistique (suite). ....	229
	192.- Synthèse intermédiaire. ....	230
b.	<i>La gravité des crimes exploitée par le juge pénal international</i> .....	231
	193.- Généralités. ....	231
	194.- Sélection de quatre illustrations. ....	231
	195.- Première illustration : le principe de légalité. Notion. ....	233
	196.- Première illustration : le principe de légalité. Éléments historiques. ....	235
	197.- Première illustration : le principe de légalité. Gravité et légalité devant la CPI. ....	236
	198.- Première illustration : le principe de légalité. Le cas de la coaction indirecte. ....	237
	199.- Première illustration : le principe de légalité. Le cas des ‘actes inhumains de caractère analogue’. .....	238
	200.- Deuxième illustration : l’arrestation irrégulière. Notion. ....	240
	201.- Deuxième illustration : l’arrestation irrégulière. Éléments domestiques. ....	241
	202.- Deuxième illustration : l’arrestation irrégulière. Éléments comparés. ....	244
	203.- Deuxième illustration : l’arrestation irrégulière. La maxime <i>male captus bene judicatus</i> devant la CPI. .....	245
	204.- Deuxième illustration : l’arrestation irrégulière. Le lien avec la gravité. ....	248
	205.- Troisième illustration : la mise en liberté avant jugement. ....	249
	206.- Quatrième illustration : le principe <i>ne bis in idem</i> . Notion. ....	251
	207.- Quatrième illustration : le principe <i>ne bis in idem</i> . Réception imparfaite devant la CPI. ....	252
	208.- Quatrième illustration : le principe <i>ne bis in idem</i> . Lien avec la gravité. ....	254
Section 2.-	La gravité des crimes dans l’ordre de protection des droits humains .....	255
	209.- Généralités et structure de l’argument. ....	255
	210.- Un contextualisme paradoxal. ....	256
	211.- Un contextualisme prohibé ou inadapté. ....	257
	212.- Le point de vue des organes de protection compétents. Présentation générale et division. ....	260
a.	<i>Principe : rejet de la gravité comme indicateur du niveau de protection</i> .....	260
	213.- Division. ....	260
	214.- Rejet indirect. ....	261
	215.- Rejet direct. Généralités. ....	263
	216.- Rejet direct. Garantie(s) absolue(s). ....	263
	217.- Rejet direct. Garanties non absolues. ....	264
	218.- Rejet direct. Cas particulier. ....	266
b.	<i>Exception : la gravité comme indicateur pertinent du niveau de protection</i> .....	267
	219.- Généralités. ....	267
	220.- La gravité comme indicateur pertinent d’une protection renforcée. ....	267
	221.- La gravité comme indicateur pertinent d’une protection déforcée. Généralités. ....	269
	222.- La gravité comme indicateur pertinent d’une protection déforcée. Enseignement conventionnel. .....	270
	223.- La gravité comme indicateur pertinent d’une protection déforcée. Enseignement prétorien. ....	271
	224.- La gravité comme indicateur pertinent d’une protection déforcée. Enseignement prétorien (suite). .....	271
	225.- La gravité comme indicateur pertinent d’une protection déforcée. Enseignement prétorien (suite). .....	274
	226.- La gravité comme indicateur pertinent d’une protection déforcée. Enseignement prétorien (suite). .....	276
c.	<i>Synthèse : une approche contextualiste rhapsodique et critiquée</i> .....	278
	227.- Généralités. ....	278
	228.- Censure doctrinale. ....	278
	229.- Jurisprudence partagée. ....	280

230.- Jurisprudence confuse .....	282
231.- Jurisprudence provisoire .....	283
Section 3.- Synthèse : la gravité des crimes de Strasbourg à La Haye.....	286
232.- Rejet de la gravité comme vecteur autonome de flexibilité .....	286
<b>CHAPITRE 2 – LA DÉCENTRALISATION PARTIELLE DES POURSUITES PÉNALES INTERNATIONALES .....</b>	<b>289</b>
233.- Notion .....	289
234.- Décentralisation et coopération.....	289
235.- Décentralisation et protection des droits humains.....	291
236.- Division.....	292
Section 1.- La décentralisation des poursuites dans l'ordre répressif international.....	292
237.- La décentralisation dans le droit de la CPI. Bref aperçu général .....	292
238.- Perspective de la présente section et distinction entre les contrôles <i>a priori</i> et <i>a posteriori</i> . .....	295
a. <i>Relativisation de la spécificité</i> .....	296
239.- Généralités.....	296
240.- Décentralisation de la procédure et justice domestique.....	297
241.- Unicité de la procédure et justice internationale.....	298
b. <i>La décentralisation des poursuites exploitée par le juge pénal international</i> .....	299
242.- L'héritage des tribunaux <i>ad hoc</i> . Généralités.....	299
243.- L'héritage des tribunaux <i>ad hoc</i> . Contrôle <i>a posteriori</i> .....	299
244.- L'héritage des tribunaux <i>ad hoc</i> . Contrôle <i>a priori</i> .....	302
245.- Le contrôle <i>a posteriori</i> dans la pratique naissante de la CPI.....	304
246.- Le contrôle <i>a posteriori</i> dans la pratique naissante de la CPI (suite).....	308
247.- Le contrôle <i>a posteriori</i> dans la pratique naissante de la CPI (suite).....	311
248.- Le contrôle <i>a priori</i> dans la pratique naissante de la CPI .....	313
249.- Le contrôle <i>a priori</i> dans la pratique naissante de la CPI (suite).....	315
250.- Le contrôle <i>a priori</i> dans la pratique naissante de la CPI (suite).....	316
251.- Synthèse critique de l'approche naissante de la CPI.....	319
252.- Dernières observations.....	320
Section 2.- La décentralisation des poursuites dans l'ordre de protection des droits humains.....	322
253.- Généralités.....	322
254.- La décentralisation et l'obligation de contrôle <i>a posteriori</i> du respect externe des droits humains. .....	323
255.- La décentralisation et l'obligation de contrôle <i>a priori</i> du respect externe des droits humains. Présentation.....	326
256.- La décentralisation et l'obligation de contrôle <i>a priori</i> du respect externe des droits humains. Retour sur la CPI.....	330
Section 3.- Synthèse : la décentralisation des poursuites de Strasbourg à La Haye.....	331
257.- La protection des droits humains en dépit de la décentralisation partielle des poursuites. ....	331
<b>SYNTHÈSE PROVISOIRE – ENSEIGNEMENTS DE L'APPROCHE SPÉCIFIQUE.....</b>	<b>333</b>
258.- Le respect des droits humains au-delà des spécificités alléguées de la justice pénale internationale. .....	333
<b>CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE PARTIE.....</b>	<b>335</b>
259.- Un examen positiviste.....	335
260.- ... mis à l'épreuve de la normativité relative du droit international .....	336
261.- L'accueil de la normativité relative dans l'ordre répressif international .....	337
262.- Un standard de protection qui transcende la normativité relative sans nier son existence.....	339



**DEUXIÈME PARTIE : DES DROITS HUMAINS DU SUSPECT OU DE L'ACCUSÉ PRIVÉ DE  
LIBERTÉ DEVANT LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE**

263.- Rétrospective et objectif de la seconde partie. ....	345
264.- Les droits humains face à la privation de liberté. Foisonnement normatif. ....	345
265.- Les droits humains face à la privation de liberté. Distinction et exclusion du droit carcéral. ....	347
266.- Les droits humains face à la 'question de la privation de liberté'. Catalogue pertinent. ....	348
267.- Division et structure de la deuxième partie. ....	350
268.- Champ d'investigation <i>ratione personae</i> . Rappel et précision terminologique. ....	352
269.- Éléments de contexte. Généralités. ....	352
270.- Éléments de contexte. L'affaire <i>Lubanga</i> . ....	352
271.- Éléments de contexte. L'affaire <i>Katanga &amp; Ngudjolo</i> . ....	353
272.- Éléments de contexte. L'affaire <i>Bemba</i> . ....	355
273.- Éléments de contexte. L'affaire <i>Mbarushimana</i> . ....	355
274.- Éléments de contexte. L'affaire <i>Gbagbo &amp; Blé Goudé</i> . ....	355
275.- Éléments de contexte. L'affaire <i>Ntaganda</i> . ....	356
276.- Éléments de contexte. L'affaire <i>Bemba et al.</i> (article 70). ....	356
277.- Éléments de contexte. L'affaire <i>Ongwen</i> . ....	357
<b>TITRE I – LES DROITS HUMAINS AU POINT DE DÉPART DE LA PRIVATION DE LIBERTÉ</b> .....	<b>359</b>
278.- Division. ....	359
<b>CHAPITRE 1 – LE DROIT D'ÊTRE INFORMÉ DES RAISONS DE SA PRIVATION DE LIBERTÉ</b> .....	<b>361</b>
279.- Caractère premier de la garantie. ....	361
280.- Pertinence accrue dans le contexte international et finalités. ....	361
281.- Champ d'application temporel. ....	362
282.- Distinction. ....	363
283.- Structure. ....	364
<b>Section 1.- Les droits humains et la communication des raisons de la privation de liberté</b> .....	<b>364</b>
284.- Division. ....	364
<i>a. Le système des Nations Unies</i> . ....	364
285.- Généralités. ....	364
286.- Sièges principaux de la matière. ....	365
287.- Caractère général de la garantie étudiée. ....	365
288.- Lecture prétorienne. Généralités. ....	366
289.- Lecture prétorienne. Fondement. ....	366
290.- Lecture prétorienne. Conditions formelles. ....	367
291.- Lecture prétorienne. Substance. ....	367
292.- Lecture prétorienne. Délai. ....	368
<i>b. Le système du Conseil de l'Europe</i> .....	369
293.- Sièges de la matière. ....	369
294.- Comparaison avec le Pacte des Nations Unies. ....	369
295.- Lecture prétorienne. Généralités. ....	370
296.- Lecture prétorienne. Fondement. ....	370
297.- Lecture prétorienne. Conditions formelles. ....	371
298.- Lecture prétorienne. Substance. ....	371
299.- Lecture prétorienne. Délai. ....	372
<i>c. Les autres systèmes de protection régionaux</i> .....	373
300.- Généralités. ....	373
301.- La sphère américaine. ....	373
302.- La sphère africaine. ....	374
303.- La sphère arabe. ....	375
<b>Section 2.- La justice pénale internationale et la communication des raisons de la privation de liberté</b> .....	<b>376</b>
304.- Division. ....	376
<i>a. L'héritage des tribunaux ad hoc</i> .....	376

305.- Généralités et fondements statutaires.....	376
306.- Débiteurs principaux et secondaires.....	377
307.- Éléments jurisprudentiels. Généralités.....	377
308.- Éléments jurisprudentiels. L'affaire <i>Barayagwiža</i> .....	378
309.- Éléments jurisprudentiels. L'affaire <i>Semanža</i> .....	379
<i>b. La Cour pénale internationale : les textes</i> .....	379
310.- Discretion statutaire.....	379
311.- L'information au niveau domestique.....	379
312.- L'information au niveau international.....	380
<i>c. La Cour pénale internationale : la pratique naissante</i> .....	381
313.- L'obstacle de la confidentialité.....	381
314.- Rôle de la défense.....	382
315.- Information domestique.....	382
316.- Information internationale : le cas <i>Bemba</i> .....	382
317.- Fragilité de la pratique pertinente.....	384
Section 3.- Tentative de synthèse : la Cour pénale internationale à l'épreuve du droit d'être informé des raisons de sa privation de liberté.....	385
318.- Singularité de la garantie fondamentale étudiée.....	385
319.- Responsabilité secondaire de la CPI : synthèse.....	385
320.- Proposition de solution.....	387
321.- Appréciation finale.....	388
CHAPITRE 2 – LE DROIT D'ÊTRE PRÉSENTÉ À UN JUGE SANS DÉLAI.....	389
322.- Portée fondamentale du droit d'être présenté à un juge.....	389
323.- Distinctions.....	389
324.- Fondements statutaires et pertinence double de la garantie sous examen.....	390
325.- La présentation à un juge national (article 59).....	390
326.- La présentation au juge international (article 60) comme objet du présent chapitre.....	391
327.- Avertissement.....	392
328.- Structure de l'argument.....	392
Section 1.- Les droits humains et la présentation à un juge sans délai.....	392
329.- Division.....	392
<i>a. Le système des Nations Unies</i> .....	392
330.- L'Ensemble de principes.....	392
331.- Le PIDCP et son champ d'application inclusif.....	393
332.- Lecture prétorienne.....	393
<i>b. Le système du Conseil de l'Europe</i> .....	394
333.- Fondement conventionnel et champ d'application.....	394
334.- Lecture prétorienne. Généralités.....	395
335.- Lecture prétorienne. Délai.....	395
336.- Lecture prétorienne. Délai (suite).....	396
337.- Lecture prétorienne. Autorité compétente.....	398
338.- Lecture prétorienne. Substance.....	398
<i>c. Les autres systèmes de protection régionaux</i> .....	399
339.- Généralités.....	399
340.- La sphère américaine.....	399
341.- La sphère africaine.....	400
342.- La sphère arabe.....	401
Section 2.- La justice pénale internationale et la présentation à un juge sans délai.....	401
343.- Division.....	401
<i>a. L'héritage des tribunaux ad hoc</i> .....	401
344.- Fondements statutaires.....	401
345.- Fondements réglementaires.....	402
346.- Enseignements jurisprudentiels.....	403

b.	<i>La Cour pénale internationale : les textes</i> .....	404
	347.- Discretion statutaire.....	404
	348.- Indications statutaires et réglementaires.....	404
	349.- Zones d'ombre et synthèse.....	405
c.	<i>La Cour pénale internationale : la pratique naissante</i> .....	406
	350.- Intérêt limité.....	406
	351.- Recensement.....	406
Section 3.- Tentative de synthèse : la Cour pénale internationale à l'épreuve du droit d'être présenté à un juge sans délai .....		407
	352.- Envergure actuellement limitée dans l'ordre pénal international.....	407
	353.- Nature non moins essentielle de la garantie.....	408
	354.- Première appréciation : circonspection quant au délai.....	408
	355.- Première appréciation : circonspection quant au délai (suite).....	410
SYNTHÈSE PROVISOIRE – LES DROITS HUMAINS AU POINT DE DÉPART DE LA PRIVATION DE LIBERTÉ.....		413
	356.- Avertissement.....	413
	357.- La nature bicéphale du point de départ de la privation de liberté.....	413
	358.- Une pratique modeste.....	414
	359.- Une appréciation prospective.....	414
<b>TITRE II – LES DROITS HUMAINS AU CŒUR DE LA PRIVATION DE LIBERTÉ</b> .....		415
	360.- Division.....	415
CHAPITRE 1 – LE DROIT DE CONTESTER LA RÉGULARITÉ DE SA PRIVATION DE LIBERTÉ ( <i>HABEAS CORPUS</i> ) ...		417
	361.- Le recours en <i>habeas corpus</i> comme garant de l'effectivité du droit à la liberté.....	417
	362.- Structure de l'analyse.....	417
	363.- Distinction (rappel).....	417
Section 1.- Les droits humains et la contestation de la régularité de la privation de liberté .....		418
	364.- Division.....	418
a.	<i>Le système des Nations Unies</i> .....	418
	365.- Fondements textuels.....	418
	366.- Contribution de la Commission des droits de l'homme.....	419
	367.- Développements prétoriens.....	420
b.	<i>Le système du Conseil de l'Europe</i> .....	421
	368.- Fondement conventionnel.....	421
	369.- Développements prétoriens. Généralités.....	421
	370.- Développements prétoriens. Autorité compétente.....	422
	371.- Développements prétoriens. Substance.....	422
	372.- Développements prétoriens. Délai.....	422
	373.- Développements prétoriens. Nature récurrente de la garantie.....	423
c.	<i>Les autres systèmes de protection régionaux</i> .....	424
	374.- La sphère américaine.....	424
	375.- La sphère africaine.....	425
	376.- La sphère arabe.....	425
Section 2.- La justice pénale internationale et la contestation de la régularité de la privation de liberté .....		426
	377.- Division.....	426
a.	<i>L'héritage des tribunaux ad hoc</i> .....	426
	378.- Fondements statutaires et réglementaires.....	426
	379.- Développements prétoriens.....	427
b.	<i>La Cour pénale internationale : les textes</i> .....	428
	380.- Généralités.....	428
	381.- Requête initiale.....	428
	382.- Réexamen périodique. Notion.....	429

383.- Réexamen périodique. Fondement : une « évolution des circonstances » .....	430
c. <i>La Cour pénale internationale : la pratique naissante</i> .....	430
384.- Division.....	430
385.- Requête initiale.....	430
386.- Réexamen périodique. Généralités.....	431
387.- Réexamen périodique. Mise en œuvre automatique.....	431
388.- Réexamen périodique. Mise en œuvre à l'initiative de la défense.....	434
389.- Fondement du réexamen : une « évolution des circonstances ».....	435
Section 3.- Tentative de synthèse : la Cour pénale internationale à l'épreuve du droit de contester la régularité de sa privation de liberté .....	438
390.- Les deux modèles d' <i>habeas corpus</i> devant la CPI.....	438
391.- Ces deux modèles comme témoins du souci porté au droit de contester la régularité de sa privation de liberté .....	439
392.- Difficultés résiduelles.....	440
CHAPITRE 2 – LE DROIT À LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE (FOCUS SUR LA MISE EN LIBERTÉ AVANT JUGEMENT) 445	
393.- De diverses garanties procédurales à une garantie substantielle.....	445
394.- La liberté individuelle et ses limites.....	445
395.- La liberté individuelle au contact de l'ordre répressif international.....	446
396.- Focus sur la liberté avant jugement.....	448
397.- Structure.....	449
398.- La mise en liberté avant jugement du suspect international dans la sphère domestique : exclusion.....	449
Section 1.- Les droits humains et la mise en liberté avant jugement .....	450
399.- Division.....	450
a. <i>Le système des Nations Unies</i> .....	451
400.- Principe et fondements textuels.....	451
401.- Développements prétoriens.....	451
b. <i>Le système du Conseil de l'Europe</i> .....	452
402.- Généralités et fondement conventionnel.....	452
403.- Le respect de la légalité.....	453
404.- L'objectif ultime : conduire la personne devant l'autorité judiciaire compétente.....	454
405.- Des raisons plausibles de soupçonner une infraction.....	454
406.- Des motifs pertinents et suffisants. Généralités.....	455
407.- Des motifs pertinents et suffisants. Risque de fuite.....	457
408.- Des motifs pertinents et suffisants. Prévention d'infractions.....	459
409.- Des motifs pertinents et suffisants. Risque d'entrave à la justice.....	459
410.- Des motifs pertinents et suffisants. Maintien de l'ordre public.....	460
411.- Des motifs pertinents et suffisants. Sécurité de l'intéressé.....	461
412.- Des motifs pertinents et suffisants. Caractère exhaustif de la liste de motifs.....	461
c. <i>Les autres systèmes de protection régionaux</i> .....	462
413.- La sphère américaine.....	462
414.- La sphère africaine.....	463
415.- La sphère arabe.....	464
Section 2.- La justice pénale internationale et la mise en liberté avant jugement .....	465
416.- Division.....	465
a. <i>L'héritage des tribunaux ad hoc</i> .....	465
417.- Le TPIY. Généralités.....	465
418.- Le TPIY. Article 65(b) dans sa version d'origine.....	465
419.- Le TPIY. Modification du RPP en 1999.....	467
420.- Le TPIY. Ultime altération du RPP en 2011.....	468
421.- Le TPIR.....	469
b. <i>La Cour pénale internationale : les textes</i> .....	471
422.- Fondements statutaires et réglementaires.....	471

423.- Autorité compétente .....	471
424.- Renvoi aux conditions d'octroi du mandat d'arrêt.....	471
425.- Délai, consultations et recours.....	472
426.- Éventuelles conditions.....	472
427.- Appréciation provisoire. Généralités.....	473
428.- Appréciation provisoire. Liberté comme principe.....	473
429.- Appréciation provisoire. Critères de maintien en détention.....	474
430.- Appréciation provisoire. Absence de pouvoir discrétionnaire.....	474
<i>c. La Cour pénale internationale : la pratique naissante.....</i>	<i>475</i>
431.- Méthode et avertissement.....	475
432.- L'affaire <i>Lubanga</i> . Généralités.....	475
433.- L'affaire <i>Lubanga</i> . Grands principes.....	476
434.- L'affaire <i>Lubanga</i> . Risque de fuite.....	477
435.- L'affaire <i>Lubanga</i> . Risque d'entrave à la justice.....	478
436.- L'affaire <i>Lubanga</i> . Première libération (théorique et étrangère à l'article 60).....	478
437.- L'affaire <i>Katanga &amp; Ngudjolo</i> . Généralités.....	479
438.- L'affaire <i>Katanga &amp; Ngudjolo</i> . Grands principes.....	480
439.- L'affaire <i>Katanga &amp; Ngudjolo</i> . Grands principes (suite).....	482
440.- L'affaire <i>Katanga &amp; Ngudjolo</i> . Motifs raisonnables de suspicion.....	483
441.- L'affaire <i>Katanga &amp; Ngudjolo</i> . Risque de fuite.....	483
442.- L'affaire <i>Katanga &amp; Ngudjolo</i> . Risque de fuite (suite).....	484
443.- L'affaire <i>Katanga &amp; Ngudjolo</i> . Risque d'entrave à la justice.....	485
444.- L'affaire <i>Bemba</i> . Particularités.....	486
445.- L'affaire <i>Bemba</i> . Généralités.....	486
446.- L'affaire <i>Bemba</i> . Grands principes.....	487
447.- L'affaire <i>Bemba</i> . Grands principes (suite).....	488
448.- L'affaire <i>Bemba</i> . Risque de fuite.....	490
449.- L'affaire <i>Bemba</i> . Risque d'entrave à la justice.....	491
450.- L'affaire <i>Bemba</i> . Prévention d'infractions.....	492
451.- L'affaire <i>Bemba</i> . Conditions d'une libération avant jugement.....	492
452.- L'affaire <i>Mbarushimana</i> .....	494
453.- L'affaire <i>Gbagbo</i> .....	495
454.- L'affaire <i>Ntaganda</i> .....	496
455.- L'affaire <i>Bemba et al.</i> (article 70).....	497
Section 3.- Tentative de synthèse : la Cour pénale internationale à l'épreuve du droit à la mise en liberté avant jugement.....	500
456.- Généralités.....	500
457.- Le cadre temporel et l'autorité compétente.....	501
458.- La charge de la preuve à l'accusation et la liberté comme principe.....	502
459.- Les critères pertinents et leur interprétation par la Cour. Généralités.....	504
460.- Les critères pertinents et leur interprétation par la Cour. Motifs raisonnables.....	505
461.- Les critères pertinents et leur interprétation par la Cour. Apparence de nécessité de la détention.....	506
462.- Les critères pertinents et leur interprétation par la Cour. Apparente nécessité de la détention (suite).....	510
463.- Les conditions de libération avant jugement.....	511
464.- Les conditions de libération avant jugement (suite).....	513
CHAPITRE 3 – LE DROIT À LA MISE EN LIBERTÉ POUR RAISONS HUMANITAIRES.....	515
465.- Rappel.....	515
466.- Notion.....	515
467.- Plan.....	517
Section 1.- Les droits humains et la mise en liberté pour raisons humanitaires.....	517
468.- Division.....	517
<i>a. Le système des Nations Unies.....</i>	<i>517</i>
469.- Apport des droits humains onusiens : généralités.....	517
470.- Apport du droit au respect de la vie privée et familiale.....	518
471.- Apport de la protection contre la torture et les autres mauvais traitements.....	519

472.- La mise en liberté pour motifs humanitaires dans la sphère universelle : synthèse.....	519
<i>b. Le système du Conseil de l'Europe.....</i>	520
473.- Apport du droit au respect de la vie privée et familiale.....	520
474.- Apport de la protection contre la torture et les autres mauvais traitements. ....	522
<i>c. Les autres systèmes de protection régionaux.....</i>	524
475.- Généralités.....	524
476.- La sphère américaine. ....	524
477.- La sphère africaine. ....	525
478.- La sphère arabe.....	525
479.- Synthèse : les droits humains et la mise en liberté pour raisons humanitaires. ....	526
Section 2.- La justice pénale internationale et la mise en liberté pour raisons humanitaires .....	526
480.- Division.....	526
<i>a. L'héritage des tribunaux ad hoc .....</i>	526
481.- Généralités.....	526
482.- Contexte réglementaire. ....	527
483.- Pratique du TPIY. ....	528
484.- Pratique du TPIR. ....	529
<i>b. La Cour pénale internationale : les textes .....</i>	530
485.- Généralités.....	530
486.- La mise en liberté pour raisons humanitaires dans un contexte avant jugement.....	530
487.- La mise en liberté pour raisons humanitaires dans un contexte postcondamnation. ....	532
<i>c. La Cour pénale internationale : la pratique naissante.....</i>	534
488.- Généralités.....	534
489.- Première libération de Jean-Pierre Bemba pour motifs humanitaires. ....	535
490.- Seconde libération de Jean-Pierre Bemba pour motifs humanitaires. ....	536
491.- Apport de l'affaire <i>Gbagbo</i> .....	537
Section 3.- Tentative de synthèse : la Cour pénale internationale à l'épreuve du 'droit' d'être mis en liberté pour raisons humanitaires .....	538
492.- Singularités et justification du présent chapitre : rappels. ....	538
493.- Une possibilité d'être libéré pour raisons humanitaires qui transcende le DIDH.....	538
SYNTHÈSE PROVISOIRE – LES DROITS HUMAINS AU CŒUR DE LA PRIVATION DE LIBERTÉ.....	541
494.- Une culture de la privation de liberté difficile à tempérer. ....	541
<b>TITRE III – LES DROITS HUMAINS À LA FIN DE LA PRIVATION DE LIBERTÉ.....</b>	<b>545</b>
495.- Rétrospective et division.....	545
CHAPITRE 1 – LE DROIT D'ÊTRE JUGÉ DANS UN DÉLAI RAISONNABLE OU LIBÉRÉ PENDANT LA PROCÉDURE	547
496.- Notion et plan.....	547
Section 1.- Les droits humains et la limitation du temps passé en détention avant jugement .....	548
497.- Division.....	548
<i>a. Le système des Nations Unies .....</i>	548
498.- Fondements textuels.....	548
499.- Développements prétoriens. ....	548
<i>b. Le système du Conseil de l'Europe.....</i>	549
500.- Fondement conventionnel. ....	549
501.- Enseignements prétoriens. Généralités. ....	550
502.- Enseignements prétoriens. Délai pertinent. ....	550
503.- Enseignements prétoriens. Caractère raisonnable du délai. ....	551
<i>c. Les autres systèmes de protection régionaux.....</i>	552
504.- La sphère américaine. ....	552
505.- La sphère africaine. ....	553

506.- La sphère arabe.....	554
Section 2.- La justice pénale internationale et la limitation du temps passé en détention avant jugement .....	554
507.- Division.....	554
<i>a. L'héritage des tribunaux ad hoc</i> .....	554
508.- Des développements prétoriens insuffisants.....	554
<i>b. La Cour pénale internationale : les textes</i> .....	556
509.- Fondements statutaires.....	556
510.- Distinction statutaire claire.....	556
<i>c. La Cour pénale internationale : la pratique naissante</i> .....	557
511.- Distinction prétorienne confuse.....	557
512.- Délai pertinent.....	559
513.- Caractère raisonnable ou excessif du délai. Généralités.....	560
514.- Caractère raisonnable ou excessif du délai. L'attitude de l'intéressé.....	561
515.- Caractère raisonnable ou excessif du délai. La complexité de l'affaire.....	561
516.- Caractère raisonnable ou excessif du délai. La sévérité de la peine encourue.....	562
517.- Imputabilité du délai excessif à l'accusation.....	562
Section 3.- Tentative de synthèse : la Cour pénale internationale à l'épreuve du droit d'être jugé dans un délai raisonnable ou libéré pendant la procédure.....	563
518.- Une mise en œuvre présentant certaines difficultés.....	563
519.- Une culture de la privation de liberté difficile à tempérer, même en cas de dépassement du délai raisonnable.....	565
CHAPITRE 2 – LE DROIT À UNE RÉPARATION POUR PRIVATION DE LIBERTÉ IRRÉGULIÈRE OU INJUSTIFIÉE.....	567
520.- Notion.....	567
521.- Droit général à un recours effectif.....	567
522.- Droit à une réparation pour détention irrégulière <i>v.</i> injustifiée.....	568
523.- Division.....	568
Section 1.- Les droits humains et la réparation pour privation de liberté irrégulière ou injustifiée.....	569
524.- Division.....	569
<i>a. Le système des Nations Unies</i> .....	569
525.- Fondements textuels.....	569
526.- Confirmations et développements prétoriens. Réparation pour détention irrégulière.....	569
527.- Confirmations et développements prétoriens. Réparation pour détention injustifiée.....	570
<i>b. Le système du Conseil de l'Europe</i> .....	571
528.- Généralités.....	571
529.- Réparation pour détention (avant jugement) irrégulière.....	571
530.- Réparation pour détention (après condamnation) injustifiée.....	573
<i>c. Les autres systèmes de protection régionaux</i> .....	575
531.- La sphère arabe.....	575
532.- La sphère américaine.....	576
533.- La sphère africaine.....	576
Section 2.- La justice pénale internationale et la réparation pour privation de liberté irrégulière ou injustifiée.....	576
534.- Division.....	576
<i>a. L'héritage des tribunaux ad hoc</i> .....	576
535.- Généralités. Au-delà de la privation de liberté : un contexte peu favorable à la réparation.....	576
536.- Généralités. Au-delà de la réparation : le destin peu enviable des personnes relaxées.....	578
537.- Silence des textes et négation prétorienne du droit à l'indemnisation.....	579
538.- Accueil prétorien progressif du droit à l'indemnisation.....	580
<i>b. La Cour pénale internationale : les textes</i> .....	581
539.- Généralités.....	581
540.- Premier paragraphe de l'article 85.....	582
541.- Deuxième paragraphe de l'article 85.....	583

542.- Troisième paragraphe de l'article 85. ....	584
543.- Compléments réglementaires. ....	586
c. <i>La Cour pénale internationale : la pratique naissante</i> . ....	587
544.- Caractère modeste de la pratique pertinente. ....	587
545.- Éclairage incident de l'article 85(3) du Statut par le TPIR. ....	587
546.- L'héritage <i>Lubanga</i> . ....	589
547.- L'héritage <i>Itumbi</i> . ....	589
548.- De nombreux points d'interrogation. ....	590
549.- Le futur héritage <i>Ngudjolo</i> . ....	590
Section 3.- Tentative de synthèse : la Cour pénale internationale à l'épreuve du droit à une réparation pour privation de liberté irrégulière ou injustifiée. ....	592
550.- Des tribunaux <i>ad hoc</i> à la juridiction pénale internationale permanente : évolution statutaire. ....	592
551.- Pratique non conclusive de la CPI. ....	592
SYNTHÈSE PROVISOIRE – LES DROITS HUMAINS À LA FIN DE LA PRIVATION DE LIBERTÉ .....	595
552.- Quelques recommandations prospectives à la lumière d'une pratique non encore conclusive. ..	595
<b>CONCLUSIONS DE LA DEUXIÈME PARTIE</b> .....	597
553.- Une évaluation des textes et de la pratique de la CPI à l'aune des droits de la personne privée de liberté. ....	597
554.- Une activité pénale internationale qui ménage les droits humains de la personne privée de liberté. ....	598
555.- Une activité pénale internationale qui contredit les droits humains de la personne privée de liberté. ....	598
556.- Une activité pénale internationale qui n'en est qu'à ses balbutiements. ....	599
<b>CONCLUSIONS GÉNÉRALES</b>	
557.- Le « paradoxe pénal » et la sphère répressive internationale. ....	603
558.- Une double question de recherche. ....	603
559.- L'applicabilité des droits humains à la CPI. ....	603
560.- La mise en œuvre des droits humains pertinents dans la sphère pénale internationale. Généralités. ....	606
561.- La mise en œuvre des droits humains pertinents dans la sphère pénale internationale. Lettre statutaire. ....	607
562.- La mise en œuvre des droits humains pertinents dans la sphère pénale internationale. Discours des juges. ....	608
563.- La mise en œuvre des droits humains pertinents dans la sphère pénale internationale. Pratique des juges. ....	609
564.- Appréciation finale : une culture des droits humains. ....	611
565.- La protection de l'individu en réponse au scepticisme pénal international. ....	612
566.- La protection de l'individu comme vecteur ultime d'équilibre judiciaire et d'humanité. ....	613
<i>Annexe</i> .....	615
<i>Bibliographie</i> .....	619
<i>Table des affaires</i> .....	647
<i>Table des matières</i> .....	669